

1873 - 1973

CENTENAIRE
DE LA
FEDERATION FRANÇAISE
DES
IMPORTATEURS DE BOIS DU NORD

CENT ANS D'IMPORTATION DE BOIS DU NORD 1873 - 1973

La première réunion des *Négociants et Importateurs* de bois du Nord dont les registres de la Fédération gardent trace eut lieu à Paris, au Grand Hôtel, le 1^{er} août 1871.

La guerre venait de se terminer et, après elle, la Commune. Encore occupée, la France reprenait goût à la vie et souscrivait trois fois le montant de l'emprunt lancé par M. Thiers. Mais l'emprunt ne paierait que le départ des Prussiens et il fallait financer les dépenses de l'État : M. Thiers parla d'imposer les matières premières, à commencer par le bois.

Émue à juste titre par cette précoce menace de taxe du Fonds Forestier, la profession répondit en masse à l'appel de M. Severin Biron, importateur à Cherbourg; quatre-vingt-neuf de ses confrères se rendirent au Grand Hôtel où s'y firent représenter. Parmi eux, on pouvait noter les noms de MM. Crouy, Hailaust, Humbert, Savare et Trystram. Aux termes du procès-verbal qu'ils nous ont légué, M. Biron exposa le *but de conciliation* qu'il s'était proposé en réunissant tous les importateurs de Dunkerque à Marseille, conciliation sur le taux de la *taxe au stère* qu'une délégation irait pro-

poser au Ministre. Heureuse époque où le Ministre attendait que les contribuables se mettent d'accord pour lui présenter leurs idées d'impôt!...

La présidence de la délégation alla à M. Eugène Mahieu (auquel ni l'orthographe de son nom ni le lieu de son chantier n'apparentent l'actuel président de la Fédération). M. Mahieu présenta *respectueusement* ses observations au Gouvernement et le projet de taxe fut différé.

Mais, en janvier 1873, une pressante convocation de M. Mahieu ne réunit péniblement qu'une dizaine d'Importateurs et il fallut alors toute la diplomatie d'un certain M. Le Gendre (qui devint le premier président honoraire de la Fédération) pour décider l'*honorable Président* à faire une nouvelle tentative. Celle-ci devait être couronnée de succès, M. Mahieu ayant promis, dans sa lettre de convocation, de faire connaître à ses confrères le *moyen pratique de combattre la hausse des Bois du Nord*. La solution de M. Mahieu consistait à se rejeter sur les bois du Canada, non pas en achetant aux scieurs de ce pays, mais en exploitant soi-même les richesses canadiennes.

L'Assemblée ne se sentait pas la vocation d'aller coloniser le Canada. Elle remercia l'*honorable Président* de son *obligeante communication* et passa à l'ordre du jour...

29 NOVEMBRE 1873

Ce jour-là, vers cinq heures du soir, au Grand Hôtel, Severin Biron *proposa à l'Assemblée de constituer séance tenante un syndicat définitif*. La proposition fut adoptée à l'unanimité et signée par tous les membres présents.

Il fallut trois mois pour rédiger les statuts et nous les trouvons en tête d'un registre de délibérations qui porte le numéro 1 :

STATUTS

Les Négociants importateurs de Bois du Nord en France par ports français, constitués en syndicat dans leur réunion au Grand Hôtel à Paris, le 29 Novembre 1873... etc... ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts qui doivent régir le Syndicat des Importateurs de Bois du Nord par ports français :

Article I - Les négociants importateurs de Bois du Nord... etc...

L'article II précise que la durée de la Fédération est illimitée.

L'article XII dispose avec diplo-

Procès-Verbal de la Séance

du 29 Novembre 1873.

M. M. H. Le Gendre, Président Honoraire,
Eugène Makieu, Président,
Albert Le Gendre, Secrétaire,
jurement place au bureau

à heures & demie, M. Le Président déclare la séance ouverte.
accepte.

M. Biran propose alors à l'Assemblée de convoquer la séance tenante, un Syndicat définitif.

La proposition de M. Biran est adoptée, et les deux projets suivants sont proposés à la sanction de l'Assemblée.

Premier Projet.

Les soussignés, Importateurs de Bois du Nord en France décident :

1^o De se former en Syndicat, pour débattre leurs intérêts dans des réunions qui seront déterminées à chaque Assemblée;

CENT ANS D'IMPORTATION DE BOIS DU NORD

1873-1973

matie que *chaque membre du Syndicat conserve sa liberté d'action vis-à-vis du Syndicat et n'est lié en rien par ses décisions.*

AU FIL DES ANNÉES

C'est à la même époque que M. Mahieu se vit contraint de passer la main, la forêt canadienne n'ayant pas tenu les promesses qu'il avait vantées deux ans plus tôt. M. Trystram lui succéda, cumulant les fonctions professionnelles de Président du Syndicat avec celles, politiques, de Député. Dénonçant le *surcroît d'impôts que la guerre leur a valu*, les représentants de la profession réclament alors — tout importateurs qu'ils sont — une protection douanière contre les bois rabotés!

Dans le même temps, la Fédération, par la plume de Severin Biron, échange avec le Syndicat suédois, installé à Härnösand, une abondante correspondance, d'où sortira peu à peu le principe de l'arbitrage. Les vendeurs le proposent avec insistance, mais les Français craignent d'être dupes, *tous les avantages étant au vendeur qui possède les traites acceptées.* Severin Biron propose que l'on n'accepte que les trois-quarts des traites, le dernier quart étant

conservé en garantie. Afin que sa demande soit acceptée par les Suédois, il leur écrit : *Nous tenons, Messieurs, à vous bien assurer du sentiment qui a dicté notre étude et nous vous prions de ne voir dans nos propositions ni une méfiance qui n'est pas dans nos esprits, ni des idées de récrimination qui ne seraient dignes ni de vous ni de nous.*

L'Assemblée critique ce texte et les discussions s'enveniment. Afin de rétablir l'unité de vues, le Président dispose heureusement d'un moyen infaillible, celui de dénoncer les *procédés de certaines Maisons de Norvège, qui cherchent à faire des affaires avec des marchands de bois de l'intérieur.* Après quoi l'Assemblée s'en prend aux *Agents dont certains vendent à des Maisons de détail...* Achevant alors de cimenter dans l'amertume l'unité de vue syndicale, un membre de l'Assemblée ne manque pas de faire observer que *l'abaissement des classements provient de ce que les vendeurs gardent toutes les premières sortes pour leur fabrication de parquet et de moulure!*

Mais, de réunion en réunion, un travail considérable est tout de même réalisé : élaboration des textes de contrat et de charte-partie, lutte contre la douane qui

entend taxer les sciages bruts, lutte contre les Compagnies de chemin de fer insatiables... etc... En 1880, le Syndicat a sept ans, l'âge de raison mais aussi celui d'une naissante fortune puisqu'il possède en caisse 1 252 francs-or auxquels s'ajoute une rente de 174 francs. En face de cette situation prospère, le Président se demande s'il n'y aurait pas lieu de faire une répartition entre les adhérents? Mais un *honorable Membre fait observer que personne n'est dans le besoin...*

En 1885, les 174 francs de rente sont devenus 290 et le trésorier propose de faire payer par la caisse du Syndicat le déjeuner qui suit les réunions. La proposition choque l'Assemblée et le trésorier se voit obligé de reconnaître dans le procès-verbal que *le Syndicat n'a pas été créé aux fins de servir de caisse pour un déjeuner...*

MATURITÉ

A la présidence du Syndicat, la Normandie succède au Nord, M. Humbert prenant le fauteuil de M. Trystram.

Le 11 mars 1894, M. Humbert a la satisfaction d'annoncer à l'Assemblée que le projet de charte-partie préparé par le Syndicat a



GRAND HÔTEL
PARIS

LE PLUS BEAU ET LE PLUS CONFORTABLE DU MONDE. DÉLICIEUSE RÉSIDENCE POUR L'HIVER
 700 Châlières et Salons depuis 8 francs. Conventions avantageuses pour séjour prolongé.
 Dîners à 6 francs. Vin, Café et Cognac compris. Bains de Douce avec piscines. Salles de Lecture Jardin d'Hiver
 Bureaux de Concerts à 8 francs. Café de l'Opéra. Biscuits, Pâtisseries.
 Restaurant de premier ordre situé sur la rue Châteauneuf. Bains, Pools, Télégraphe, Office de Théâtre, Cinéma, Pastors.
 Adresser toutes les communications à Grand Hôtel, Paris.
 January

Le Grand Hôtel et la place de l'Opéra vers 1873.

CENT ANS D'IMPORTATION DE BOIS DU NORD

1873 - 1973

été adopté par les Agents d'Affrètement, les Armateurs et les Compagnies d'Assurance. Mais on ne réussit pas à se mettre d'accord sur un contrat d'achat, le problème de l'arbitrage n'étant toujours pas résolu. M. Humbert attribue cet échec au fait que ses adhérents *ne font pas preuve d'assez de cohésion*. En fait, il faudra attendre 1900 pour avoir le premier contrat d'achat élaboré par les Français, en accord avec les Suédois; tel quel, ce contrat préfigure le *Gallia* de notre époque. Il faudra d'ailleurs deux années d'effort supplémentaire pour le faire définitivement approuver par les vendeurs. Le Syndicat fixe ensuite en 1902 le texte d'un contrat d'achat pour le pitchpin et s'attaque à la normalisation des connaissements utilisés sur la Baltique.

Après les questions commerciales, les questions sociales tiennent une large place dans les débats : à côté des problèmes de droit social, d'inspection du travail, apparaît celui — beaucoup plus grave — des grèves; on lit dans un rapport de 1912 : *le nombre des grèves croît régulièrement, au point d'avoir triplé depuis douze ans. Et plus on avance, plus les grèves se font violentes, d'une part contre les ouvriers*

non grévistes, d'autre part contre les patrons. Le sabotage et le pillage tendent à se généraliser.

Vers la même époque, il est pour la première fois question d'ennemis dont on n'a pas fini de parler : les insectes et les champignons. Mais le traitement n'est pas encore à la mode et on se contente d'accuser les propriétaires de *mal entretenir leurs immeubles*.

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

La guerre va envoyer nombre des adhérents du Syndicat sur le front. Neuf n'en reviendront pas : MM. Jean Aucanne, Gérard de Boutray, André et Maurice Deveaux, Georges Loisel, André Montreuil, Louis Savare, Louis Verry de Lisle et Adrien Vetter...

Pendant le conflit, l'importation diminue brutalement (57 000 standards en 1915 contre 400 000 en année normale), cependant que les prix montent non moins vite, *les prétentions des vendeurs suédois et des armateurs dépassant toute mesure...* Quant à l'Administration, elle exerce, par l'intermédiaire de la Commission des Bois et Métaux, un véritable monopole, ne cédant que 10 % de ce

qu'elle importe à la profession, pour lui éviter un chômage complet.

ENTRE LES DEUX GUERRES

1919 s'ouvre sur une France victorieuse mais ruinée. Le Gouvernement décide de limiter pour l'année en cours l'importation de Bois du Nord à 200 000 standards (1). Mais, après ces déclarations prometteuses, l'intendance ne suit pas : les bois s'accumulent en entrepôts fictifs parce que la Douane n'a pas d'instructions.

Bientôt va surgir un nouveau problème dont les Importateurs de 1973 n'ont pas encore trouvé la solution, celui des changes. Le franc s'effondre et les Importateurs n'ont guère suivi la consigne du Président Pagniez de ne traiter qu'en francs; Poincaré sauvera le franc, mais certaines Maisons ne s'en relèveront pas. Les autres méditeront sur les avantages de la discipline syndicale en écoutant M. Pagniez rappeler l'œuvre considérable accomplie depuis cinquante ans et ajouter : *Sans le Syndicat créé par nos pères, de tels progrès n'auraient jamais été réalisés.*

(1) Suède 100 000, Norvège 10 000, Finlande 40 000, Arkangel 10 000, Canada et États-Unis 40 000.

LES PRÉSIDENTS DE LA FÉDÉRATION



Séverin BIRON 1871, Fondateur *



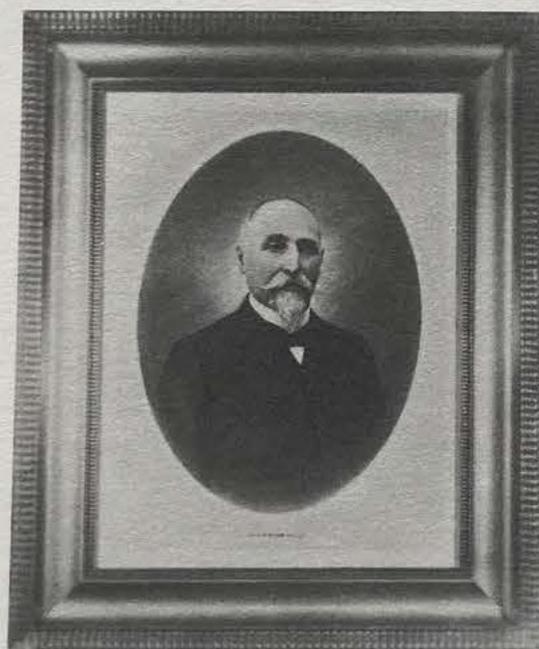
Eugène MAHIEU 1871-1875 *



J.-B. TRYSTRAM 1875-1892



Charles HUMBERT 1892-1895



Louis SAVARE 1895-1920



Edmond PAGNIEZ 1920-1923

Jean TRYSTRAM 1923-1932
Paul PAGNIEZ 1932-1941
Marcel LETELLIER 1941-1954
Jean-Baptiste TRYSTRAM 1954-1968
Pierre NASS 1968-1972
Claude MAYEUX 1972-

* (Rappelons que, de 1871 à 1873, il ne s'agissait que de réunions confraternelles, la constitution d'un Syndicat n'intervenant qu'en 1873)

CENT ANS D'IMPORTATION DE BOIS DU NORD

1873 - 1973

Ces progrès vont se poursuivre pendant les quelques années d'euphorie qui suivent la première guerre mondiale, la reconstruction consommant beaucoup de bois. Mais la profession va bientôt entrer dans la triste période des années 1930, durant lesquelles l'édification d'une maison constituera chaque fois un événement exceptionnel : ce sera *La Crise...*

Pour une brève période, l'espoir renaît avec la chute des monnaies rivales : Livre Sterling et Dollar. Mais les Importateurs découvrent un mal nouveau : *les licences d'importation.*

Le Président Paul Pagniez fait faire aux Commissions un travail considérable pour tenter d'adapter la profession à ces années de vache maigre. Il modifie les statuts du Syndicat initial qui devient la **FÉDÉRATION NATIONALE DES IMPORTATEURS DE BOIS DU NORD DES PORTS FRANÇAIS.**

L'importation est tombée au tiers de ce qu'elle était avant 1914. Un Comité interprofessionnel est chargé de la répartition des licences : aux yeux des outsiders, la Fédération jouit d'un choquant monopole, alors qu'aux yeux des mem-

bres de la Fédération, il est choquant que *les véritables Importateurs soient la minorité dans le Comité.* La situation se dégrade de plus en plus ; déflation et chômage s'entraînent l'un l'autre dans un cercle vicieux. Un procès-verbal note que *l'arrêt des affaires dépasse toutes les prévisions.*

1936, avec ses usines occupées, sa semaine de quarante heures, ses lois sociales, éclatera comme un tremblement de terre, mais remettra la machine en marche. Le bois recommence à se vendre. Et l'on a si longtemps fait des pertes que des bénéfiques, même réputés fictifs, ont du bon.

SECONDE GUERRE MONDIALE

L'importation est de nouveau entre les mains du Gouvernement. *Désormais, déclare Paul Pagniez, nos décisions d'ordre professionnel ne seront plus que des propositions soumises au Ministre qui les acceptera ou les refusera.* Sans doute la Fédération y gagne-t-elle de devenir le Comité consultatif auquel le Gouvernement s'adressera *pour les bois d'importation de toutes provenances.* Mais, en fait, au-delà de ces mots prometteurs, la réalité

est attristante. Un procès-verbal nous remet dans l'ambiance de l'époque : d'abord en signalant que les prix ont été *homologués et de manière satisfaisante*, ensuite en ramenant ces préoccupations à leur juste valeur par une brutale information : *Marcel Gayet vient d'être arrêté par les Allemands.* On ne le reverra pas, pas plus que les confrères suivants : MM. Daviais (de Nantes), Bassères (de Perpignan), Louis Trystram, Bertrand Crouy, Le Berre (de Quimper), et Martin (de Morlaix).

Ce n'est qu'à la fin de 44 que Marcel Letellier put faire son premier voyage en Suède, achetant — pour répartition entre les membres de la Fédération — 20 000 standards. Il paya ces bois (en anciens francs), 5 900 pour les rouges, 5 300 pour les blancs, à quoi s'ajoutait un fret de 1 715 francs.

L'APRÈS-GUERRE

La première Assemblée Générale d'après-guerre eut lieu le 6 décembre 1946 au Palais d'Orsay. Le Président Letellier rappela avec émotion que la dernière remontait au 10 juin 1939, c'est-à-dire à sept ans plus tôt. En fait, la remise en route était difficile : *La crise*

PRIX-COURANT

1^{er} MAI 1913

		ROUGE	BLANC
Madriers.	105 X 23 Menuiserie.	3.10	2.64
	» Charpente	2.35	2.20
	» Menuiserie.	»	2.52
	» Charpente.	»	1.92
	8 X 28 Menuiserie.	2.70	2.05
	» Charpente.	2.30	1.90
	8 X 23 Moulure.	1.95	1.78
	» Menuiserie 1 ^{re} .	1.85	1.68
	» » secondaire	1.65	1.50
	M ^{re} 3 ^o ou Charpente pour sciage	1.65	1.45
	» ordinaire	1.50	1.45
	» Cinquième	2.00	1.87
	» Riga M ^{re} 1 ^{re} .	1.85	1.75
	» » 2 ^e .	»	1.65
	» » charpente p ^r sciage	»	1.50
» » ordinaire	»	»	
» » Réduction de 5 centimes	»	1.54	
8 X 22	»	1.32	
Bastins.	8 X 205 Menuiserie.	1.45	1.30
	» Charpente.	1.19	1.13
	8 X 18 Menuiserie.	1.21	1.07
	» Charpente.	0.99	0.94
	65 X 180 Menuiserie.	»	0.92
	» Charpente.	»	0.90
	» » Riga ou Norvège	»	»
	» » flècheux	0.92	0.90
	» » Cinquième	1.14	1.02
	» »	0.92	0.89
Menuiserie	65 X 165 Menuiserie.	»	0.87
	» Charpente.	»	0.87
	» » Riga ou Norv. fl.	»	0.85
	» » Cinquième	1.09	0.95
	65 X 155 Menuiserie.	0.87	0.82
	» Charpente.	»	0.80
	» » Riga ou Norv. fl.	»	0.78
	» » Cinquième	0.70	0.66
	52 X 155 Charpente.	0.56	0.54
	» » 125	0.52	0.48
» » 115	0.46	0.43	
» » 105	»	»	
Poutrelles	12 à 20 toisées 1 en 1 ^m et 10 en 10 ^m .	82	77
»	Equarrissages de 18 à 20 ^m .	84	79
Poutres Bosnie	»	»	92

TARIF 1^{er} JUILLET 1939

La Taxe d'Armement sera ajoutée en fin de facture

		ROUGE	BLANC
SAPIN DU NORD			
Madriers	105 X 23 Menuiserie.	55.45	50.15
	» Charpente.	34.50	31.75
	08 X 28 Menuiserie.	»	45.95
	» Charpente.	»	29.15
	08 X 23 Moulure.	»	»
	» Menuiserie.	»	»
	» » 2 ^e .	»	»
	» Charpente sciage	39.65	35.80
	» ordinaire	36.00	31.25
	08 X 205 Menuiserie.	29.90	26.25
	» Charpente sciage	24.70	22.70
	» ordinaire	27.75	26.45
	08 X 18 Menuiserie.	24.70	23.80
	» Charpente.	22.15	21.05
	08 X 155 Menuiserie.	»	23.00
» Charpente.	»	18.25	
065 X 180 Menuiserie.	»	19.70	
» Qualité « planchers »	19.50	19.20	
» Charpente.	17.50	17.20	
065 X 165 Menuiserie.	15.65	15.25	
» Qualité « planchers »	18.15	17.80	
» Charpente.	16.30	15.95	
065 X 155 Menuiserie.	14.50	14.15	
» Qualité « planchers »	16.70	16.45	
» Charpente.	15.00	14.70	
052 X 155 Menuiserie.	13.40	13.00	
» Qualité « planchers »	13.40	13.15	
» Charpente.	12.05	11.80	
052 X 130 Menuiserie.	10.75	10.50	
» Charpente.	11.20	10.95	
052 X 115 Menuiserie.	8.25	8.00	
» Charpente.	10.05	9.90	
052 X 105 Menuiserie.	7.50	7.25	
» Charpente.	8.95	8.75	
» » 76	6.70	6.45	
» » 65	5.50	5.40	
» » 65	4.65	4.50	
» » 65	4.40	3.95	
» » 65	3.30	3.05	

Les tarifs de vente d'une même Maison à la veille des deux guerres mondiales.

CENT ANS D'IMPORTATION DE BOIS DU NORD

1873 - 1973

financière est plus grave que jamais, indique le procès-verbal. Les prix continuent leur ronde infernale et le franc baisse.

La répartition des contingents est faite par les Présidents Régionaux et leur paiement par la Fédération qui obtient des licences, collecte les fonds et assure les couvertures à terme, grâce à un état-major comptable dirigé par M. André Dubois (1) et dont il ne reste aujourd'hui que Mme Mercier. Les prix resteront euphoriques jusqu'en 1949, époque où l'abondance commençant à revenir, il faudra faire le réapprentissage de la concurrence.

Les deux années suivantes amènent la grande crise déclenchée par la guerre de Corée. Dans le marasme et l'anxiété qui suivirent cette flambée éphémère des prix, la profession dégrisée se tourna vers la Fédération.

Le Président Letellier se rendit à Stockholm et proposa aux Scandinaves qui ne trouvaient plus d'acheteurs l'arrangement suivant : "Nous doublons les quantités des contrats que nous avons passés aux prix forts et vous acceptez de nous livrer le tout à des conditions raisonnables!" L'espoir reprit. Les affaires aussi...

(1) Décédé en 1963.

LES TEMPS MODERNES

On peut en fixer le début à l'élection de Jean-Baptiste Trystram aux fonctions de Président. Il devait les conserver jusqu'à 1968 et combattre avec acharnement sur deux fronts, celui de la taxe du Fonds Forestier et celui de la maison individuelle.

Relancée en 1954 par l'organisation de voyages d'architectes en Scandinavie, favorisée à partir de 1955 par la *libéralisation* des échanges (en d'autres termes, la fin du régime des licences né en 1931), l'importation allait presque tripler en dix ans.

En 1968, Pierre Nass, qui dirige à Honfleur les Éts Duchesne, succède à Jean Trystram et l'évolution se précipite.

C'est d'abord l'abandon par la Fédération du service qu'elle assurait à une partie de ses adhérents en se chargeant de leurs virements de fonds en faveur des vendeurs étrangers (hérité de l'époque des licences, ce système ne se justifiait plus).

C'est ensuite l'installation rue du Colonel-Moll. En février 1971, les Bois du Nord gagnent le quartier des Ternes; ils y partagent la propriété et l'occupation des lo-

caux avec les Bois tropicaux et ceux de l'Europe centrale, avec la Fédération du Négoce et le Syndicat des Agents en bois.

Trois hommes ont particulièrement œuvré dans ce but : Pierre Nass et Claude Mayeux d'une part, Bernard Barbier, Président du Groupement général du Commerce et de l'Industrie du Bois en France, d'autre part. Avec ce que l'on a appelé le "regroupement", la Fédération a changé de dimensions.

1972 ! Il y a quatre-vingt-dix-neuf ans que le Président Mahieu a réuni ses confrères au Grand Hôtel pour leur faire voter des statuts.

Les nouvelles élections auxquelles procède le Conseil marquent un échange de plus dans cette partie où, depuis le premier Jean-Baptiste Trystram et Charles Humbert, le Nord et la Normandie se renvoient la balle de la présidence.

Claude Mayeux succède à Pierre Nass.

C'est le plus jeune Président qu'ait connu la Fédération et il en sera de même (de beaucoup !) pour le nouveau Délégué Général qu'elle engagera un an plus tard.

Au jour de son centenaire, la Fédération se montre plus que jamais tournée vers l'avenir.

N°

ACHETÉ par M. Command. Rave

Poids. Ambrées

par M. pour le compte de
M. M.

9x23 ch. Bl. 10 (312)
10 / 6.00 8 / 7.00 6 / 6.67

6x18 ch. Bl.
8 / 6.34 8 / 6.00 8 / 6.67

Chemise fine sans 8x20 ch. Bl. 312
160 / 3.67 60 / 3.34 50 / 4.67 50 / 5.67

8x23 ch. Bl. fines de cage
24h { 3 / 3.00 4 / 4.34 4 / 4.67 } 312 { 4 / 4.34 4 / 3.67 4 / 4.67 }
4th { 5 de 3.67

200 mch de fil. 32x20. 11¹⁶ demande Bl.
long de 1¹⁶ 6.00

10x23. ch. Bl. en serette
312 { 4 / 4.00 4 / 5.00 }

Pris recommandé et Pris pour:

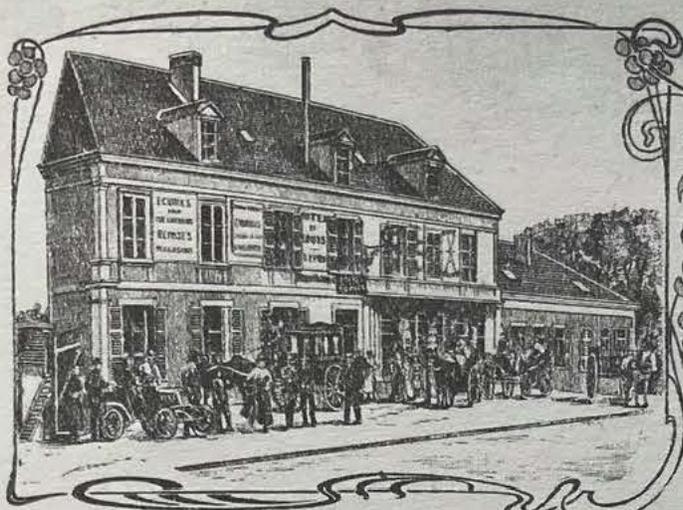
Paris Mai 5 1/2 %

Fait double à le 7-Mars 1913

Envoya en album de l'acheteur.
de l'expéditeur.

PAIEMENT - Remboursement du Transport à l'arrivée de la Marchandise.
Solde à quatre mois de la date de la facture ou à 30 jours avec 2% d'escompte

Une commande en 1913 ("très recommandé et très pressé !")



HÔTEL ST. LOUIS.

INSTALLATION CONFORTABLE.

SPRENGERS-CHARRON.

BOULEVARD DES PROMENADES.

BELLÈME (ORNE)

Omnibus à tous les trains

MEMBRE DU TOURING-CLUB



English Spoken

J. TOURNAY, Succ^e TÉLÉPHONE N° 8

Bellême 24 Avril 1914

Monsieur Savare,

Je vous confirme mes lettres du 19 et 22
Inclus commandes, Boissau, Garnier et Collin
Les douz à Bellême n'a besoin de rien
Fouier à Bellême était absent.
à Mauviel, la Chapelle Montligeon et clients
n'ont besoin de rien.
Lehoux à Bellême était absent
Laurent à Bellême n'a besoin de rien
Pourriez vous me faire envoyer 200 fcs
Poste Restante Le Mans

ÉDITION CONTINENTALE

DU

Timber Trades Journal

JOURNAL DU COMMERCE DES BOIS ET MONITEUR DES SCIERIES.

PARAISSANT LE SAMEDI

Bureaux: 68, Boulevard Beaumarchais, Paris. (XI^e)

SAMEDI, LE 19 AVRIL 1902.

LE COMMERCE DES BOIS.

Le marché anglais semble être un peu plus actif. Le bois blanc est toujours en bonne demande; on a conclu récemment des ventes considérables à destination de la Grande Bretagne, de la France et de l'Allemagne, aux prix les plus élevés obtenus jusqu'à présent. On nous affirme que pour les 7^e bastins de bois blanc, bonnes marques du Bas Golfe, on peut obtenir aisément 185 marks (fr. 168) à destination de l'Allemagne, tandis que les acheteurs français ont aussi augmenté la limite des prix des planchettes de bois blanc; on a conclu récemment des contrats pour marques de Bergvik à 180 fr. pour les 1" x 4 1/2", bois blanc, et 120 fr. pour les 1" x 4"; tout en payant les 1 1/2 un prix un peu plus élevé.

On a fait aussi quelques ventes de bois blanc à destination de l'Ecosse; quelques acheteurs n'ayant pas voulu faire des achats plus tôt, ont dû acheter en secondés mains, de leurs confrères, et nous savons que pour des bois de la Suède et de St.-Petersbourg, ils ont eu à payer de 5s. à 7s. 6d. en plus par standard, sur les prix du commencement de la saison. Les prix courants sont donc £8 10s. pour les bonnes marques de bastins blancs de Hernosand; £8 12s. 6d. pour celles de Sundswall et de £6 15 à £7 pour celles de St.-Petersbourg, suivant les

INCENDIE À ANVERS.

Un violent incendie s'est déclaré le dimanche 13 courant, vers 8 h. 1/2 du soir au No. 45 des bassins du Kattendijk à Anvers près des cales sèches. Il y avait là, une très grande quantité de piles de bois de charpente et de menuiseries entassées sur une grande étendue et formant l'entrepôt fictif de bois de la maison François Hermans de la rue des Ecoliers à Anvers.

Commencé vers 8 h. 1/2 le feu s'est bientôt étendu à vingt tas de bois de 500 à 600 planches. On évalue les dégâts au bas mot à 70,000 fr. Les bois brûlés appartiennent tous à la susdite maison Hermans. La maison Demanet-Monnoyer a souffert aussi de cet incendie, mais beaucoup moins que la maison Hermans.

Il y a assurance et l'on ignore la cause de l'incendie. Le bois incendié consiste en sapin provenant de la Mer Noire.

AFFRÈTEMENTS.

Affaires faites récemment:

De Fredrikstad à St.-Nazaire, 170 stds, 26 fr., bois rabotés.

D'Archangel à Grimsby, 520 stds, m. b. pl. 2 voy., 34s.

De Fredrikstad à Calais, 200 stds, 23 fr.

De Montréal et Québec à Glasgow et Greenock, 1,685 tx, 37s. 6d., madriers, bois 57s. 6d.

La presse professionnelle en France au début du siècle. Non seulement une édition continentale en français du *Timber Trades Journal* paraissait chaque semaine à Paris, mais elle était accompagnée du *Journal du Commerce des Bois*.

LA FÉDÉRATION D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN...

Si la Fédération compte bien cent années, elle ne porte nullement son âge : elle a su évoluer pour ne jamais cesser d'appartenir au présent.

Elle groupe un peu plus de cent-cinquante Entreprises, grosses, moyennes et petites, installées pour la plupart dans les ports (tous les ports, de Dunkerque jusqu'à Nice) et réparties en huit *Syndicats Régionaux* : le Nord, la Normandie, la Bretagne, l'Océan, Bordeaux, la Méditerranée, la Région Parisienne et celle de Strasbourg.

L'activité de la Fédération est à la fois nationale et internationale.

Sur le plan national, elle assure la cohésion de la profession, la défense de ses intérêts, la continuité de ses contacts avec les Administrations Publiques. Et, avant tout, elle se préoccupe de la promotion du matériau *bois*. Ces différents points font l'objet de constants échanges d'informations ainsi que de réunions de travail où se retrouvent les éléments les plus dynamiques des différents syndicats régionaux.

Sur le plan international, elle entretient des relations permanentes avec deux groupes de pays : ceux qui produisent et exportent les sciages

résineux — comme la Suède, la Finlande, l'U.R.S.S., les pays de l'Europe Centrale, le Canada, etc... — d'autre part ceux qui, à l'image de la France, importent ces bois, au moins en Europe — citons la Grande-Bretagne, la République Fédérale d'Allemagne, la Hollande, la Belgique, le Danemark, l'Italie, l'Espagne, etc... Entre les uns et les autres, la Fédération contribue pour sa part à l'organisation du marché international des bois résineux. Rappelons à ce sujet que, tout récemment, en 1973, elle a été invitée à étendre sa compétence et son activité aux résineux de l'Europe Centrale, en particulier l'Autriche, la Roumanie et la Tchécoslovaquie, alors que, jusque-là, elle se limitait pour cette région de production à la Pologne.

L'activité internationale de la Fédération concerne avant tout, les multiples conditions d'approvisionnement — ce qui va de la rédaction des contrats d'achat à la discussion des cadences de manutention ou des problèmes imprévus que peuvent susciter les arrivages et le règlement des cargaisons.

*
* *

A ce qui précède et se rapporte au métier traditionnel, à ses *us et*

coutumes, s'ajoute, bien entendu, l'évolution de la profession. Quand la Fédération étudie par exemple la possibilité d'adopter de nouveaux critères de classement, elle se prépare à orienter l'utilisation de bois et l'avenir du marché. Et ceci dans un cadre qui sera peut-être plus large que celui de la seule importation des résineux.

A long terme, la tâche est en effet de réaliser de façon harmonieuse et économique l'approvisionnement complémentaire de la production ligneuse française, à elle seule insuffisante en quantité.

On peut schématiser comme suit les étapes de l'activité de la Fédération :

- faire mieux connaître aux utilisateurs français et même européens l'éventail possible des essences d'importation et leurs emplois optimaux,
- organiser et uniformiser les conditions d'importation des bois de diverses provenances,
- améliorer et rationaliser la distribution de ces bois en France.

La tâche concerne, en fait, tous les Importateurs et c'est dans la mesure de leur adhésion et de leur participation à l'œuvre commune que la Fédération sera à même de remplir son rôle.

BOIS ET CHARBONS

ORGANE SPÉCIAL DU COMMERCE DES BOIS, DES COMBUSTIBLES & DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

TÉLÉPHONE 256-18

Paraissant les 5, 15 et 25 de chaque mois

TÉLÉPHONE 256-18

DIRECTEUR

A. PETIT-JEAN

ADMINISTRATEUR

H. DUPAIN

SOMMAIRE : I. Propos d'un ancien : La grève; Les dessous de la grève — II. L'industrie de la distillation des bois et la dénaturation de l'alcool. — III. Charbons : La grève des mineurs dans le Nord et le Pas-de-Calais. Réunions des directeurs à Lille et à Arras. Manifeste aux ouvriers mineurs du Pas-de-Calais. Le prix de vente du charbon et la réduction des salaires. Le Comité des mineurs belges. Impressions parisiennes sur la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. Dernière heure. Marché des charbons : France, Nord et Pas-de-Calais, Lyon, Rouen, St-Etienne et bassin de la Loire, Dunkerque, Belgique, Allemagne, Angleterre, Frêts maritimes. Bourse des Charbons. Frêts des Charbons. Bordeaux. Marché de Paris, cours des combustibles. Charbons de toutes sortes et bois de chauffage. Mouvement des combustibles en Belgique. — IV. Bois : Marché des bois : Bois du Nord : Bois de France.

des
rs.
st.
di-

Journal du Commerce des Bois

AUQUEL EST JOINTE

L'EDITION CONTINENTALE DU Timber Trades Journal

FRANCE
Abonnement
20 francs par an

Propriétaire-Directeur : M. William H. RIDER

Bureaux : 24, Cité Trévisse, 24. — PARIS (IX^e Arrt)

ÉTRANGER
Abonnement
25 francs par an

TÉLÉPHONE N° 125.04

MERCREDI 22 NOVEMBRE 1911.

TÉLÉPHONE N° 125.04

MARCHE des BOIS du NORD et d'AMÉRIQUE

Bois du Nord

Il se confirme que de nombreux contrats ont été faits dans le Nord de la France, ainsi qu'en Normandie, à des prix qui, quoique étant assez satisfaisants, sont cependant légèrement au-dessous des prix d'ouverture de 1911 :

En bois de Mer Blanche, le Midi de la France a accepté de nombreux contrats pour planches de bois range à des prix légèrement inférieurs à ceux de l'ouverture de 1911.

En Belgique et en Hollande on aurait aussi acheté une dizaine de mille standards de bois rouges et blancs de Mer Blanche.

DUNKERQUE

Du 11 au 18 novembre. — Anna, Riga, 27 354 pièces de bois sans destination :

Bois et Charbons (ce numéro est de 1902) donnait des articles sur le marché des Bois du Nord et les arrivages dans les principaux ports français.



Le Syndicat Normand en 1939
On reconnaît notamment (de gauche à droite) :
Au 1^{er} rang : MM. Letellier, Duchesne, Migraine et Grouard.
Au 2^e rang : MM. Fleury, Porte, Ami, Deveaux.

BOIS DU NORD & D'AMÉRIQUE

CHÊNE

ARDOISES D'ANGERS

R. LE BOURGEOIS & FILS

DIEPPEDALLE

(Seine-Inférieure)

Adresse Télégraphique :

LEBOURGEOIS, DIEPPEDALLE-CROISSET

TÉLÉPHONE 136 - ROUEN

Dieppedalle, le 7 Janvier 1909.

Monsieur et Cher Client,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'une hausse importante est survenue dans les pays d'exportation du Nord.

La diminution de la production, la réduction des stocks, l'éloignement de la crise américaine, la confiance renaissant sur le marché allemand où des achats considérables ont été faits, en sont les principales causes.

Cette hausse avait déjà commencé à se faire sentir sur nos derniers arrivages, d'arrière-saison, et depuis le 1^{er} courant, nous avons déjà relevé nos prix dans une certaine mesure.

Aujourd'hui, nous sommes amenés à reviser notre tarif général et à faire une augmentation qui sera applicable à partir du *premier Février prochain*.

Nous croyons, en outre, de notre devoir, de vous aviser, dès maintenant, que ce nouveau tarif, aussi modéré que possible, ne sera que temporaire. Il sera nécessairement suivi d'un tarif plus élevé que nous serons obligés d'établir à l'approche de l'ouverture de la navigation.

Toujours dévoués à vos ordres, nous vous présentons, Monsieur et Cher Client, nos salutations empressées.

Vos dévoués,

Une circulaire de 1909 annonçant la hausse...
(C'est vers cette époque que se renversa la tendance des matières premières, qui était à la baisse depuis plusieurs années).

Une majoration de 3 centimes pour grandes longueurs est appliquée de 6 m. à 6 m. 67 pour les
madrriers charpente, et les bastings (Longueurs au-dessus prix à débattre).
De 10 centimes pour le double parment.
De 5 centimes pour la baguette sur joint.